



Organisation
panaméricaine
de la Santé



Organisation
mondiale de la Santé
BUREAU RÉGIONAL DES
Amériques

53^e CONSEIL DIRECTEUR

66^e SESSION DU COMITÉ RÉGIONAL DE L'OMS POUR LES AMÉRIQUES

Washington, D.C., ÉUA, du 29 septembre au 3 octobre 2014

CD53/DIV/6

Original : espagnol

**ALLOCUTION D'OUVERTURE PRONONCÉE PAR M. JOSÉ MIGUEL INSULZA
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ORGANISATION DES ÉTATS AMÉRICAINS**

**ALLOCUTION D'OUVERTURE PRONONCÉE PAR M. JOSÉ MIGUEL INSULZA
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ORGANISATION DES ÉTATS AMÉRICAINS**

Le 29 septembre 2014

Washington, D.C.

**53^e Conseil directeur de l'OPS
66^e session du Comité régional de l'OMS pour les Amériques**

Mme Carina Vance Mafla, Présidente du Conseil directeur de l'Organisation panaméricaine de la Santé,
Dr Carissa Etienne, Directrice du Bureau sanitaire panaméricain,
Dr Sylvia Mathews Burwell, Secrétaire du Département de la Santé et des Services sociaux des États-Unis,
Mesdames et Messieurs les Ministres de la Santé des États Membres,
Mesdames et Messieurs les délégués,
Dr Anarfi Asamoah-Baah, Directeur général adjoint de l'Organisation mondiale de la Santé,
M. Ferdinando Regalia, Chef de la Division de la Protection sociale et de la Santé de la Banque interaméricaine de développement,
Mesdames et Messieurs :

Il s'agit d'un grand honneur pour le Secrétaire général de participer à cette cérémonie d'ouverture du programme préliminaire de réunions s'inscrivant dans le cadre du 53^e Conseil directeur de l'Organisation panaméricaine de la Santé (OPS) et de la 66^e session du Comité régional de l'Organisation mondiale de la Santé pour les Amériques. J'ai dû, à d'autres occasions, souligner le lien étroit qui unit l'Organisation des États Américains (OEA) et l'Organisation panaméricaine de la Santé, qui va bien au-delà de notre relation commune et organique avec le système interaméricain ; l'occasion qui nous rassemble aujourd'hui est propice à un rappel dans ce sens. Je forme le vœu sincère que, lorsque l'on se rappellera les années durant lesquelles j'étais Secrétaire général, on considèrera que les avancées réalisées en matière d'intégration des programmes d'action de nos organisations occupent le premier plan car, je dois le dire en toute sincérité, j'en suis très fier.

En tant qu'organisation spécialisée pour la santé dans le système interaméricain, l'OPS contribue depuis 1902, et de manière très importante, au bien-être des peuples des Amériques. Récemment, cet effort s'est inscrit dans la conviction que les progrès en direction d'une couverture essentielle de qualité en matière de santé est un droit pour tout un chacun, qui contribue à réduire la pauvreté et fait partie intégrante de la tâche constituant à préserver la démocratie.

Ainsi, nombreux sont les espaces dans lesquels les priorités et interventions en matière de santé ont fini par se relier et s'intégrer à d'autres domaines du développement, notamment l'éducation, le travail et l'environnement, tous ceux-ci étant des domaines prioritaires pour l'Organisation des États Américains.

Par conséquent, il n'est pas surprenant que nous ayons collaboré avec l'OPS concernant des questions comme la santé et la sécurité des travailleurs, l'éducation en matière de santé, de nutrition, de prise en charge des personnes handicapées, de lutte contre le VIH/sida et de droits de l'homme, et que nous ayons conjugué nos efforts pour mener des interventions solidaires aussi importantes que celle de l'appui fourni à la république sœur d'Haïti.

Les interventions conjointes comme celle-ci et, surtout, l'action commune des organismes et institutions qui constituent le système interaméricain, revêtent effectivement la plus haute importance. Elles permettent de renforcer et de projeter bien au-delà de la simple totalité de ses éléments, l'effort continental en faveur de la lutte contre la pauvreté, l'exclusion, le manque d'instruction, le chômage, les carences en matière de santé, les limitations dans les services de base et bien d'autres problèmes qu'il nous faut encore surmonter pour asseoir les fondements d'une croissance et d'un développement économique solide, équitable et assorti de justice sociale.

Récemment, nous avons été les protagonistes d'un effort particulier d'intégration de nos efforts lorsque nous avons cherché à établir des domaines d'intervention commune pour lutter contre les expressions du problème mondial des drogues dans notre continent. Cet espace commun a été, bien entendu, le fruit d'un examen du problème de la consommation de drogues en tant que problème de santé publique avant un problème de sécurité publique.

C'est ainsi que, dans le cadre du Programme régional mixte CICAD-OPS, qui intervient par le biais de la collaboration entre les ministères de la Santé et les commissions de lutte contre les drogues, on s'attache aujourd'hui à mettre en place des initiatives infrarégionales et à établir des secteurs prioritaires d'action commune, à créer un cadre de référence pour que les pays conçoivent des politiques de santé publique en matière de drogues, à favoriser une meilleure qualité dans les soins apportés aux personnes qui ont des problèmes de consommation de drogues au moyen de normes de qualité dans la prestation de services et à créer des programmes d'enseignement et du matériel de formation à l'intention des professionnels de la santé pour ce qui est d'aborder les problèmes issus de la consommation de drogues.

Le plan de travail de l'OEA, par l'intermédiaire de la CICAD et de l'Organisation panaméricaine de la Santé, comprend des activités essentielles, dont la convocation de réunions infrarégionales qui rassemblent les ministres de la Santé et les membres des

commissions nationales de lutte contre les drogues des pays d'Amérique centrale et des Caraïbes, avant la fin de l'année, pour élaborer des initiatives infrarégionales et établir des domaines prioritaires d'action commune.

Ce principe, que nous dénommons « approche de santé publique », a fini par s'imposer comme un consensus dans nos pays et entre nos États. La réunion des directeurs de l'Organisation panaméricaine de la Santé en septembre 2013, durant laquelle j'ai eu l'occasion de donner des explications sur mon Rapport sur le problème des drogues dans les Amériques, a accru l'intérêt des ministres de la Santé à l'égard de la question des drogues. Cette réunion a été suivie de la négociation d'un plan de travail commun, qui comprend des activités concrètes comme la convocation de réunions infrarégionales conjointes des ministres de la Santé publique et des membres des commissions nationales de lutte contre les drogues. La première de ces manifestations, qui a rassemblé les pays d'Amérique centrale sous l'égide de l'OEA, s'est déroulée à San Salvador en juin dernier.

Aujourd'hui, nous sommes de nouveau à la veille d'un effort commun, à savoir, le prochain Sommet des Amériques. Comme vous le savez, ce grand événement, qui se déroulera au Panama en avril prochain, aura pour thème central « Prospérité assortie d'équité : le défi de la coopération dans les Amériques ».

C'est un thème d'une grande actualité car, pour qu'il y ait véritablement prospérité, celle-ci doit s'accompagner d'équité, qui constitue le grand défi à relever dans notre Région. En outre, le Panama a indiqué que ce thème comprend plusieurs sous-thèmes qui seront développés, dont l'un est « la santé ». Il n'en saurait être autrement car il s'agit d'un élément primordial si l'on veut réduire les inégalités profondes dont nous subissons le poids. C'est la raison pour laquelle il est très important que l'OPS participe dans ce domaine, en tant que membre actif du Groupe de travail mixte des Sommets, un groupe qui rassemble 11 autres organisations internationales et qui a été constitué pour fournir des services consultatifs dans le cadre du processus de préparation et de suivi des Sommets ; d'ores et déjà, nous comptons sur son soutien actif.

Je voudrais terminer mon intervention en rappelant quelque chose dont je vous ai déjà parlé à d'autres occasions. Ce que je voudrais vous dire, c'est que vous devez être conscients du fait que les politiques de santé sont appelées à remplir une fonction essentielle dans la réalisation des objectifs de développement et dans la promotion et l'observance des droits économiques, sociaux et culturels qui sont consacrés dans la Charte démocratique interaméricaine. Par ailleurs, c'est à votre organisation qu'il incombe de veiller à ce qu'il en soit ainsi.

Je suis persuadé que cette tâche continuera d'être réalisée de manière satisfaisante. De manière aussi satisfaisante qu'elle l'a été jusqu'ici, à un moment où l'on ne peut nier la contribution des interventions de l'OPS aux progrès déployés en matière de santé et de bien-être de nos peuples.

Poursuivons donc cet effort et, dans cette perspective, je vous présente de nouveau mes meilleurs vœux de succès.

Merci.

- - -